

La Lettre



5 2 FÉVRIER 2024

SOMMAIRE

Laurent RICHE : « L'ADIRA est au rendez-vous des mutations de l'économie »

ACTUALITES DES ENTREPRISES

Site de l'Espérance (HEINEKEN) à Schiltigheim
DMC SAS inaugure l'extension
de la plateforme logistique d'Illzach

NOUVELLES DES TERRITOIRES

Lancement réussi pour le hackathon
« Hack ta zone ! »

Raréfaction du foncier :
Quelle usine pour demain ?

MARQUE ALSACE

Remise des premiers trophées
Alsace Excellence

LA VIE DU RÉSEAU DE L'ADIRA

Webinaire : « Les Parcours de transformation
des entreprises de la Région Grand Est »

édito

Nouvelle gouvernance partagée

Nous y sommes, l'ADIRA dispose de nouveaux statuts depuis l'été 2023 et d'une gouvernance partagée depuis ce début d'année 2024 entre la Région, la CEA et les Intercommunalités.

Ainsi toutes les collectivités s'engageront tour à tour, tous les deux ans dans la gouvernance de l'Agence. Elles doivent le faire également dans son financement porté à 40% par la Région, 40% par la CEA et 20% par les EPCI, ce qui devra être confirmé dans les prochains budgets.

Je tiens à saluer l'engagement de mon prédécesseur, président de la CEA, Frédéric BIERRY, pour faire de l'ADIRA cette agence dont on connaît aujourd'hui son rôle déterminant dans le paysage économique de l'Alsace, entre autres pour accueillir de nouveaux investissements.

Je tiens également à remercier le président de la Région, Franck LEROY, pour son soutien à l'ADIRA et à la communauté des agences du Grand Est.

Tous deux, avec les présidentes et présidents des EPCI alsaciens ont eu une implication constructive pour cette nouvelle gouvernance partagée dont j'ai la grande responsabilité de lui donner l'impulsion.

Je mettrai mon expérience d'élu local au développement économique à Mulhouse Agglomération au service de l'ADIRA et des territoires, de leurs habitants et des entreprises qui les emploient.

Je sais combien les équipes de l'agence sont mobilisées à répondre autant aux enjeux de développement économique qu'aux enjeux d'une économie plus durable et je les en remercie.

Je fais avec vous le vœu d'une nouvelle année 2024 forte de belles réalisations en Alsace !



Laurent RICHE
Président

> Laurent RICHE : « L'ADIRA est au rendez-vous des mutations de l'économie »

La nouvelle gouvernance de l'ADIRA est effective depuis la fin 2023. Qu'est-ce que cela signifie pour elle ?

L'ensemble des collectivités territoriales impliquées sont en effet parvenues à un accord très important sur la gouvernance de l'ADIRA et il faut s'en féliciter. Il vient renforcer le rôle et la place de l'Agence dans l'écosystème économique alsacien alors que les entreprises et les territoires qu'elle accompagne au quotidien sont entrés dans une période d'incertitudes. La raréfaction des ressources, la bonne gestion du foncier et le dérèglement climatique sont des réalités sur lesquelles, à son échelle et dans ses missions, l'ADIRA était déjà positionnée. Avec cette nouvelle gouvernance « collective », elle sont désormais confortée pour poursuivre son action de proximité et être au rendez-vous de ces mutations.

Quelle est votre vision pour l'économie alsacienne ?

Nous avons la chance d'être au cœur de l'Europe : depuis longtemps beaucoup d'entreprises ont fait le choix de s'implanter ici pour cela. De plus, les grands industriels trouvent sur notre territoire un tissu de PME et de TPE capables de les soutenir dans leur développement avec des savoir-faire et des compétences uniques. Il n'est ainsi pas anodin que le label Territoire d'Industrie ait été décerné à nombre de nos collectivités. Les entrepreneurs alsaciens ont toujours su prendre les virages essentiels de la nécessaire transformation de leurs outils de production. Aujourd'hui, il faut répondre aux enjeux de la décarbonation, de la digitalisation, de la cybersécurité... C'est l'ensemble de ces atouts que je veux que les équipes de l'ADIRA contribuent à cultiver et à consolider.

Les territoires sont aussi au cœur de votre mandat...

Parce que moi-même élu d'un territoire, je sais qu'ils sont le creuset de l'identité alsacienne et confrontés plus encore aujourd'hui à des enjeux proches de ceux des entreprises : résilience face au dérèglement climatique, sobriété foncière, attractivité... Nous leur devons d'être à leurs côtés pour les soutenir et leur apporter les outils et compétences dont ils ont besoin. À ce titre, je veux ici souligner la qualité et la place prise par notre A-Cœur, porté par la Marque Alsace au sein de l'ADIRA : plus qu'un logo, c'est un signe de ralliement et de fierté !



Scannez
le QR Code
pour accéder
à l'article sur
la nouvelle
gouvernance



Site de l'Espérance (HEINEKEN) à Schiltigheim



Lancement de l'AMI à la Mairie de Schiltigheim (23/01/2024) - © ADIRA

Appel à manifestation d'intérêt pour de nouvelles activités économiques sur le site de l'Espérance (HEINEKEN) à Schiltigheim

Dans l'optique de la reconversion du site de la brasserie de l'Espérance, l'ADIRA est aux côtés des collectivités et de l'entreprise dans le cadre de ses missions d'accompagnement des entreprises en mutation et de l'aménagement du territoire.

L'Eurométropole en partenariat avec HEINEKEN, l'État, la Région Grand Est, la Ville de Schiltigheim et l'ADIRA lance un appel à manifestation d'intérêt pour identifier des activités économiques (artisanat, industrie pouvant s'intégrer en milieu urbain, métiers de la transition, ESS, R&D et innovation) pouvant s'implanter sur le site de l'Espérance. Les activités pourront couvrir tout ou partie des 12 hectares disponibles à l'horizon du second semestre 2026.

Vous êtes une entreprise à la recherche de foncier au cœur de l'Eurométropole de Strasbourg ? Votre entreprise est déjà implantée sur le territoire et vous souhaitez développer de nouvelles activités ? Cet AMI est peut-être fait pour vous.

L'appel a pour objectif de permettre le repérage :

- De projets d'entreprises, de regroupements d'entreprises, d'associations ou de collectifs à vocation économique prioritairement, et notamment productive dans toutes ses composantes, qui souhaitent s'implanter sur ce site ;
- De projets de développement d'entreprises existantes sur le territoire, pour leur permettre de bénéficier d'une nouvelle emprise foncière locale adaptée au développement de leurs activités ;
- D'activités complémentaires, secondairement à la vocation économique, pour concourir à l'animation du site ;
- De pistes et besoins innovants d'activités économiques et de services d'accompagnement qui demandent à être accompagnées dans leur maturation et leur montage.

Publics concernés : entreprises (TPE, PME, ETI, grands groupes) ainsi que leurs regroupements, associations et autres collectifs.

Domaines prioritaires : industrie pouvant s'intégrer en milieu urbain, activités brassicoles, artisanat, activités liées à la transition écologique, à l'économie sociale et solidaire, à l'économie circulaire, à la R&D et à l'innovation.

Disponibilité : second semestre 2026.

Dépôt des candidatures : du 1^{er} février au 15 mai 2024.

Téléchargez
le Cahier des charges
et le Dossier
de candidature :



DMC SAS inaugure l'extension de la plateforme logistique d'Illzach

L'entreprise emblématique de Mulhouse, DMC, spécialisée dans la fabrication de fils, a inauguré en 2023 une extension de son site logistique d'Illzach.

L'entreprise fondée en 1746 était la première manufacture d'impression sur étoffes à Mulhouse. En 1843, DMC (Dollfus-Mieg et Cie) est reconvertie dans la fabrication de fils. Elle s'est forgé une réputation mondiale et a compté jusqu'à 14 000 salariés dans les années 1970.

Après plusieurs restructurations, l'entreprise appartient désormais au fonds d'investissement britannique Lion Capital.

DMC produit à Mulhouse tous les fils de broderie vendus dans le monde entier. 350 tonnes de produits finis sortent des ateliers de Mulhouse chaque année ! L'activité de production occupe 30 000 m² sur 7 hectares. Une centaine de collaborateurs y travaillent.



© DMC

La plateforme logistique est située à Illzach où elle emploie également 100 salariés.

Elle vient de bénéficier d'une extension de 2 000 m². Cette extension se justifie par la progression des activités et la relocalisation d'une activité logistique auparavant située au Royaume-Uni.

Elle représente un investissement de 3,5 millions d'euros. C'est l'investissement le plus important depuis plusieurs années pour le site d'Illzach. Grâce à cette extension, ce site deviendra la plateforme principale du groupe au niveau mondial.

Le groupe DMC investit également sur le site de production de Mulhouse, de l'ordre d'un million d'euros chaque année. Des modernisations ont eu lieu au cours des dernières années, afin d'automatiser des tâches et de gagner en compétitivité.

Ces investissements sont accompagnés de créations d'emplois. 70 % du personnel en production a été renouvelé en 5 ans et DMC continue de rechercher régulièrement de nouveaux collaborateurs.

En parallèle, DMC se lance dans des initiatives pour réduire son impact environnemental, le site logistique bénéficiera par exemple d'autoconsommation grâce à des panneaux photovoltaïques et une réflexion sur les consommations d'énergie et d'eau est menée à Mulhouse.

L'ADIRA accompagne DMC en tant que grand compte industriel emblématique d'Alsace. Dans ce cadre nous sommes en échange régulier avec DMC qui est notamment intéressée par la création de liens avec le tissu économique local concernant les reconversions d'anciens bâtiments de DMC, par les échanges de bonnes pratiques avec des DRH d'autres entreprises industrielles mulhousiennes et par les dispositifs de la Marque Alsace. Les produits DMC sont labellisés Alsace Terre Textile pour souligner l'ancrage territorial et les savoir-faire historiques du site de production de Mulhouse.

Lancement réussi pour le hackathon « Hack ta zone ! »

Coup d'envoi pour la démarche d'intelligence collective « Hack ta zone ! » : le premier webinar d'acculturation aux enjeux des zones d'activités économiques de demain s'est déroulé jeudi 11 janvier 2024, en présence de plus de 80 participants de tous horizons. Dans un contexte de raréfaction des ressources, notamment foncières, l'objectif de l'opération est d'imaginer et de proposer des solutions pour optimiser les zones d'activités du futur.

Après le succès du webinar de lancement organisé en novembre 2023, le hackathon organisé par l'ADIRA a officiellement démarré en ce début d'année 2024 avec ce webinar « Les enjeux planétaires liés au foncier et la réglementation Zéro Artificialisation Nette », le premier d'une série de 6 webinaires d'acculturation organisés entre janvier et avril.

Ouverts à tous sur simple demande, ces webinaires permettront aux participants d'être sensibilisés progressivement aux enjeux liés aux zones d'activités économiques (ZAE), de construire collectivement un socle de connaissances communes, et de prendre de la hauteur sur ces sujets grâce aux interventions de nombreux experts et partenaires.

Ils seront suivis en mai et juin de deux temps forts, des « sprints » de travail en équipe sur un jour et demi chacun, s'appuyant sur des territoires partenaires : Colmar Agglomération avec le Biopôle, et la Communauté de Communes de la Basse Zorn avec le Parc du Ried.

Les participants disposent également d'un espace dédié sur la plateforme communautaire Wudo, qui leur offre la possibilité d'échanger avec les autres membres, de créer ou rejoindre des groupes de travail et de réflexion, d'accéder aux replays des webinaires, à des documents exclusifs, au guide du participant... Trois grandes thématiques de travail ont été identifiées par les organisateurs :

- **De la zone d'activités prédatrice à la zone d'activités productrice**

Est-ce qu'une zone d'activités pourrait être plus qu'un aménagement venant capter du foncier au profit de la création d'emplois ? Pourrait-elle produire d'autres ressources sur son sol telles que de l'agriculture, de l'énergie, des aires de biodiversité ?

- **Temporalité et bien être**

La zone d'activités est-t-elle seulement réservée aux usagers de ces zones ou peut-elle également servir aux riverains ? Comment envisagez-vous de revoir les usages de la zone ? Comment pourrait-on faire d'une zone d'activités une entité qui vit en dehors des heures de travail ? Comment revoir la mobilité interne et externe à la zone que ce soit pour le salarié ou pour la logistique ? Qu'en est-il des aspects paysagers ?

- **Mieux bâtir et aménager**

Comment repenser les aspects de conception du bâti et de l'aménagement ? Par quels moyens la densification, l'intensification et la mutualisation sont-ils efficaces ? Comment allier la mixité des usages au sein d'une zone d'activités ?

Il est encore temps de nous rejoindre dans cette aventure innovante, créative et humaine !

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations : pierre.litzler@adira.com

HACK ta ZONE !



LE HACKATHON POUR **CONCEVOIR LA ZONE D'ACTIVITÉS DU FUTUR**

Scannez le QR Code pour faire une demande d'inscription !



Raréfaction du foncier : Quelle usine pour demain ?

À l'occasion du salon BE 5.0 qui s'est tenu les 28 et 29 novembre derniers à Mulhouse, les Agences de développement économique du Grand Est ont proposé une conférence visant à donner les clés de ce que pourrait être l'usine du futur dans un contexte de nécessaire sobriété foncière. Ou comment agir plutôt que subir, avec une usine pleinement exploitée, évolutive et optimisée.

Face à la raréfaction et au renchérissement du foncier à vocation économique, il n'y a pas de fatalité. La table ronde organisée par les Agences de développement économique du Grand Est et animée par l'ADIRA à l'occasion du Salon BE 5.0 a permis d'apporter des éléments de réflexion aux industriels, collectivités et acteurs de la construction présents sur place et à distance.

Par l'exemple et la pédagogie, Julien Rohmer (dirigeant de la Société Atalu à Erstein), Mélanie Glibusic (fondatrice du cabinet de conseil MGIB à Épinal) et Sébastien Leduc (Directeur du pôle Territoires à l'ADIRA) ont rappelé qu'avec du bon sens, l'implication des collaborateurs, de la prise de recul et une mise en perspective des process et des habitudes de travail, il y avait matière à renforcer l'efficacité foncière des projets d'implantation ou d'extension des bâtiments et ainsi économiser du terrain.

Retrouvez en replay l'intégralité de cette table ronde instructive et courte (45 min) sur notre chaîne YouTube en scannant le QR Code:



Remise des premiers trophées Alsace Excellence

Des initiatives remarquables récompensées lors des premiers trophées Alsace Excellence

Plus de 80 entreprises ont participé à la soirée de remise des trophées Alsace Excellence, organisée jeudi 23 novembre par l'ADIRA au Palais de la Musique et des Congrès à Strasbourg.

Le label Alsace Excellence, l'un des dispositifs de la Marque Alsace, compte aujourd'hui plus de 150 entreprises labellisées, qui prouvent au quotidien leurs engagements en matière de responsabilité sociétale, éthique sociale, responsabilité environnementale et performance économique.

Plus de 115 initiatives et pratiques remarquables ont été proposées par les entreprises du club Alsace Excellence pour cette première édition. Le vote a ensuite été opéré par leurs pairs, c'est-à-dire l'ensemble des entreprises labellisées, qui ont ainsi pu attribuer des points à leurs initiatives préférées.

Cette soirée fut l'occasion parfaite de démontrer et illustrer cette excellence par des pratiques et initiatives remarquables mises en place dans ces entreprises. Les trophées ont été décernés dans quatre catégories, chacune correspondant à l'un des piliers de la démarche.



Pour en savoir plus sur le label, rendez-vous sur www.excellence.alsace

Le « Top 5 » et les lauréats de chaque catégorie ont été dévoilés lors de cette soirée conviviale.

- **Catégorie « Engagement sociétal et territorial » - Lauréat :** PASSION AUTOMOBILES pour l'initiative « Un garage solidaire pour faciliter l'accès à la mobilité aux personnes en précarité »
- **Catégorie « Éthique sociale » - Lauréats à égalité :** ABTEY CHOCOLATERIE pour l'initiative « Une vidéo hebdomadaire pour partager en interne les infos essentielles... et positives »
SOURCES DE SOULTZMATT pour l'initiative « Partage des bénéfices à l'ensemble des salariés »
- **Catégorie « Responsabilité environnementale » - Lauréat :** ABTEY CHOCOLATERIE pour l'initiative « Anti-gaspillage alimentaire par l'Application Too Good To Go »
- **Catégorie « Performance économique » - Lauréat :** ALSACE LAIT pour l'initiative « Relance du beurre, produit historique de la coopérative »

Félicitations à ces quatre entreprises pour leurs actions, ainsi qu'à toutes les entreprises qui ont proposé leurs candidatures pour ces trophées. Des exemples inspirants, qui sauront sans nul doute donner des idées à d'autres, et apporter une belle visibilité à des actions vertueuses !

VIE DU RÉSEAU DE L'ADIRA

Webinaire : « Les parcours de transformation des entreprises de la Région Grand Est »

L'ADIRA a organisé le 19 octobre 2023, en partenariat avec la Région Grand Est, un webinaire sur le thème des parcours de transformation.

Les parcours de transformation, mis en place par la Région Grand Est début 2023 dans le cadre du plan régional Industries du Futur, visent à proposer un accompagnement sur mesure aux entreprises de toutes tailles dans leurs évolutions, qu'elles soient numériques, environnementales, techniques... Ce sont ainsi plus de 100 entreprises dans le Grand Est, dont 50 sur le territoire alsacien, qui ont bénéficié à ce jour du diagnostic 360, première étape du dispositif.

Un diagnostic 360°, réalisé par des structures expertes (la CCI Grand Est, OPEO ou 2A Territoires) et intégralement financé par la Région, permet d'identifier les forces, les faiblesses et les axes de progrès de l'entreprise. De cette analyse découle un plan d'actions réalisé à travers un ou plusieurs modules

transformants, subventionnés par la Région jusqu'à 10 000€ par module.

Un témoignage très positif a été partagé par M. Barthel, dirigeant de la société BARTHEL S.A., une PME de travaux industriels et ouvrages métalliques basée à Wissembourg. Après avoir rendu compte de l'excellente présentation des parcours de transformation par son référent de proximité ADIRA, il a témoigné de son expérience du diagnostic 360°, puis du module transformant « excellence opérationnelle » mis en place à la suite de cette analyse pour optimiser les flux d'information au sein de son entreprise.

Votre entreprise souhaite bénéficier du dispositif, ou simplement effectuer dans un premier temps un diagnostic interne financé par la Région Grand Est ? N'hésitez pas à contacter votre référent de proximité ADIRA, qui saura répondre à toutes vos questions et vous proposer des conseils personnalisés !

Retrouvez le replay du webinaire sur les parcours de transformation de la Région Grand Est



Directeur de publication : Vincent Froehlicher

Rédaction : Philippe Armengaud, Yasmina Azibi, Line Dillenseger, Raphaël Gless, Mathilde Lafaye, Sébastien Leduc, Pierre Litzler, Sigrid Périn, Alexandre Rigaut

Relations avec les prestataires : Sigrid Périn, Raphaël Gless

Conception graphique : Fil & Graff, 06 37 77 71 58

Impression : Imprimerie Deppen, 03 88 98 21 08

ISSN : 1161-3394

Abonnement : Contactez l'ADIRA - alsace@adira.com



Suivez-nous sur LinkedIn

